

Maison Familiale Rurale/CFA de Morlaix

Rue Yves Guyader 29 600 MORLAIX

Tel: 02 98 88 12 43

Mail: mfr.morlaix@mfr.asso.fr



BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (support herbivores)

→ Les objectifs de la formation

- Valider le bac professionnel CGEA, niv 4, au cours des 3 années de formation (nous conseillons vivement la 2^{nde} pro en statut scolaire);
- Développer les capacités: pour la gestion des cycles de productions animales, pour le pilotage de l'entreprise tant d'un point de vue technique qu'économique et financier;
- Appréhender les techniques de transformation et de commercialisation des produits;
- Mettre en place de meilleures pratiques agricoles dans un souci de protection de l'environnement;
- Développer des compétences en termes d'esprit d'initiatives, de travail en équipe, de responsabilité et d'autonomie.
- Devenir des professionnels polyvalents, responsable d'exploitation agricole ou salarié hautement qualifié en capacité de gérer une équipe.

→ Les conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou 15 ans à condition d'avoir terminé le cycle 4 (3^{ème} générale, EA...) pour une entrée en 2^{nde};
- Avoir réalisé un CAP, CAPA ou une 2^{nde} professionnelle, générale, technologique en statut scolaire ou apprentissage pour une entrée en 1^{ère} ou 1ère bac pro CGEA pour une entrée en terminale;
- Formation ouverte à tous à partir de 16 ans jusqu'à 29 ans :
- Conclure un contrat d'apprentissage pour les 3 années de formation pour une entrée en 2nde;
- Statut apprenti: 2^{nde} 550 h puis 1350 h en centre de formation (675 h en1ère et 675h en terminale).

→ Les prérequis, modalités et délais d'accès

- Aucun pré-requis et pré-inscription sur dossier et entretien. L'inscription n'est définitive qu'à réception par la MFR du contrat d'apprentissage signé;
- Si vous pensez être en situation de handicap, merci de nous contacter pour que nous puissions adapter au mieux notre formation.

→ L'apprentissage

- Après signature du contrat d'apprentissage, le jeune a un statut de salarié dans une entreprise de services aux personnes ou d'animations des territoires. Le temps de travail de l'apprenti est identique à celui des autres salariés incluant le temps de présence à la MFR. C'est l'employeur qui est responsable de la planification des congés, de tout accident de travail survenu dans l'entreprise ou à la MFR, du financement de la formation.
- Le contrat d'apprentissage est destiné aux jeunes de 16 à 29 ans (15 ans si la 3ème a été terminée). A partir de 16 ans, l'apprenti gagne entre 27 à 67 % du SMIC selon l'âge et la classe (à partir de 21 ans de 53 à 78 %).

→ **Les modalités d'évaluation :** Le bac pro CGEA est évalué en partie par des Contrôles en Cours de Formations et en Epreuves Terminales

→ Les matières

Enseignement général : Français-Anglais-Pratiques des activités physiques-Mathémathiques-Physique-chimie-Histoire-Géographie-Education socioculturelle-Economie-Documentation-Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement

Enseignement professionnel: Pilotage de l'entreprise agricole, Marché et territoire, Gestion, Ressources et agrosystèmes, Zootechnie, Agronomie, Maintenance des agroéquipements, Module d'Adaptation Professionnelle

Les + de la formation : Formation Sauveteur Secouriste au Travail, Tutorat, Erasmus ...

DEBOUCHES: BTS PA/PV/ACSE, CS, chef d'exploitation agricole, responsable d'élevage, conseiller agricole ...







